

Type: **1** **Sommets des Montagnes Bellevue de l'Inini**

n° régional: 00380001  
n° national: 030120053

**Résumé des modifications proposées**

Création  Désinscription  Type  Dénomination  Contour  Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Les listes d'espèces ont été révisées sur la base des nouvelles listes déterminantes ZNIEFF.

Sources cartographiques:

Les contours ont été ajustés sur la base du scan 50 IGN.

*Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 19*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 21*

**Localisation**

**Relations type I/II**

2 - Montagnes Bellevue de l'Inini

**Superficie**

15722,52 ha

**Communes**

Maripasoula

**Altitude(s)**

De 396m à 860m

**Commentaire général**

La ZNIEFF des Sommets des Montagnes Bellevue de l'Inini (type I) se situe au centre-ouest de la Guyane, à mi-distance entre Saül et Maripasoula. S'insérant dans la ZNIEFF de type II des Montagnes Bellevue de l'Inini, elle comprend les versants de moyenne altitude et les plateaux sommitaux disposés en arc de cercle sur une trentaine de kilomètres, situés entre les vallées de la rivière Grand Inini et de la crique Eau Claire. Point culminant de la Guyane, à 860 mètres d'altitude, ces reliefs se rattachent à la catégorie des montagnes tabulaires formées par la cuirasse latéritique reposant sur le socle de roches précambriennes volcano-sédimentaires de la ceinture de roches vertes de l'Inini. Ils font ainsi partie de l'ensemble géomorphologique dénommé chaîne Inini-Camopi, composé des plus hauts sommets de Guyane.

Les sommets des montagnes Bellevue de l'Inini offrent une grande variété de microclimats : versants exposés ou abrités des vents et des précipitations, hauts de pente et plateaux d'altitude soumis à une importante nébulosité, thalwegs transversaux creusés par le réseau hydrographique, cascades, affleurements rocheux. Ainsi, la ZNIEFF présente une remarquable composition de groupements forestiers de terre ferme. Une forêt haute et majestueuse s'y rencontre sur les versants. La futaie de grands arbres (voûte à 30-40 mètres) est dominée notamment par le wacapou, *Vouacapoua americana* (Fabaceae). C'est ce type de forêt qui se révèle le plus riche floristiquement parmi l'ensemble des faciès forestiers du site. Il évolue vers une forêt submontagnarde à nuages dans les vallons encaissés et les versants sous le vent à partir de 600 mètres d'altitude. Cette formation est liée à la persistance des brouillards en journée, entraînant une prolifération de mousses et d'épiphytes donnant à cette forêt son aspect si caractéristique. La forêt submontagnarde des hauts de versants abrite la plupart des espèces végétales les plus remarquables et présente ainsi un très grand intérêt biologique. La majorité des 90 espèces déterminantes, rares ou endémiques, s'y rencontre parfois en abondance. Parmi ces espèces inféodées à cette forêt, citons *Notopleura microbracteata* et *Notopleura uliginosa* (Rubiaceae) et *Clidemia granvillei* (Melastomataceae) ainsi que les palmiers *Geonoma euspatha* et *Geonoma umbraculiformis*. *Henriettea ininiensis* (Melastomataceae) demeure à ce jour uniquement connue par le spécimen type collecté au sommet des montagnes Bellevue de l'Inini. Dans les talwegs encaissés, on trouve de nombreuses fougères arborescentes dont *Danaea moritziana* (Marattiaceae), espèce encore inféodée aux habitats d'altitude. Sur les crêtes et les plateaux latéritiques sommitaux, entre 700 et 850 mètres, les affleurements rocheux limitent l'enracinement des grands arbres dont la stabilité est également compromise par les vents qui balayent assez violemment les sommets. Les formations y sont basses et adaptées à ces conditions particulières du milieu. Il s'agit le plus souvent d'une forêt basse à Myrtaceae. Au sol on trouve plusieurs espèces de Bromeliaceae comme *Vriesia splendens*. Parfois cette forêt comporte quelques grands arbres isolés et émergents comme le Bois de rose, *Aniba rosaeodora*. Notons que la végétation des plateaux latéritiques est comparable à celle des autres sommets de Guyane du même type.

Ces reliefs font incontestablement partie de l'ensemble floristique de la région centre de Guyane. Leur flore se rapproche de celle du Sommet Tabulaire des massifs Centraux et surtout des monts Galbao dans la région de Saül. L'altitude, très élevée pour la Guyane, de ces écosystèmes forestiers fait de cette ZNIEFF un site exceptionnel sur les plans géomorphologique, microclimatique et biologique. Ce secteur correspond à des sites refuges de flore et de faune

forestières datant du Pléistocène, reconnus en Guyane comme d'anciens centres de spéciation, fruits d'une longue évolution qui a permis le développement d'un taux d'endémisme et d'une biodiversité remarquables. Ce facteur prépondérant de la richesse floristique et faunistique du site (nombreuses espèces végétales et animales originales, rares ou endémiques, conférant un intérêt biologique tout à fait remarquable), doit être associé ici à la grande variété de microclimats et de biotopes qui peut y être rencontrée.

Soulignons encore l'intérêt paysager de la ZNIEFF qui n'est pas à négliger : rares sont les sites en Guyane où l'on peut admirer des forêts submontagnardes drapées de mousses et d'épiphytes et noyées dans le brouillard, présentant de belles populations de fougères arborescentes, des sous bois couverts de Bromeliaceae aux feuilles zébrées de pourpre et aux longues inflorescences vermillon, des crevasses et des éboulis sur les bords de la cuirasse sommitale, de nombreux cours d'eau descendant en cascade sur les blocs de latérite.

Enfin, Le peuplement d'oiseaux inventoriés sur le site révèle un cortège caractéristique du massif forestier intact de l'intérieur de la Guyane : passereaux insectivores du sous-bois, grands rapaces, espèces rares ou à répartition disjointe comme le Batara de Cayenne, la Coracine rouge, le Tinamou rubigineux, le Troglodyte à poitrine blanche. Le Coq-de-roche bénéficie des nombreux abris sous roche liés aux affleurements de la cuirasse pour y établir ses colonies nicheuses. L'Araponga blanc, le Moucherolle à bavette blanche et le Tangara orangé caractérisent de leur présence ces massifs forestiers d'altitude.

Les mammifères, les amphibiens et les reptiles demeurent méconnus sur ce massif.

Le site des montagnes Bellevue de l'Inini s'insère dans les secteurs à fort potentiel aurifère de la Guyane, et le développement éventuel d'exploitation de gisements primaires pourraient faire peser de lourdes menaces sur l'intégrité des écosystèmes de la ZNIEFF.

Cet espace naturel remarquable bénéficie désormais de la protection du Parc Amazonien de Guyane.

#### Bilan des connaissances

Mammifères: Faible	Reptiles: Nul	Ptéridophytes: Moyen	Champignons: Nul
Oiseaux: Faible	Insectes: Nul	Bryophytes: Faible	Algues: Nul
Amphibiens: Faible	Phanérogames: Moyen	Lichens: Nul	Habitats: Moyen
Poissons: Nul			

#### Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est constituée des sommets des montagnes Bellevue de l'Inini et délimitée par la courbe de niveau 350m.

#### Compléments descriptifs

##### Typologie des milieux

Criques en sous-bois de forêt dense de moyenne altitude  
Forêts denses de terre ferme de moyenne altitude  
Forêts denses et basses sur cuirasses latéritiques de moyenne altitude, 10 - 15 m de hauteur  
Forêts des cascades sur blocs de latérite  
Forêts des torrents et des vallons encaissés  
Forêts inondables de bas-fonds de moyenne altitude  
Forêts marécageuses de moyenne altitude  
Forêts submontagnardes à mousses 700 - 850 m  
Forêts submontagnardes et forêts de nuages  
Grottes et abris sous-roches des plateaux latéritiques  
Rochers sous forêts de moyenne altitude

##### Statuts de propriété

Indéterminé

##### Géomorphologie

Affleurement rocheux  
Montagne  
Plateau  
Ruisseau, torrent  
Talweg

##### Mesures de protection

Protections réglementaires nationales  
Parc national, aire d'adhésion  
Parc national, zone coeur

## Facteurs d'évolution

### Critères d'intérêt

#### Autres intérêts de la zone

Paysager  
Géomorphologique  
Scientifique

#### Intérêts fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

#### Intérêts patrimoniaux

Floristique  
Mammifères  
Oiseaux  
Amphibiens  
Faunistique  
Ecologique

### Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.

Bibliographie: GRANVILLE J.-J. de, 2001 - Les Montagnes Bellevue de l'Inini, un massif remarquable, point culminant de la Guyane. ORSTOM, Cayenne, 28 p.

Bibliographie: GRANVILLE J.-J. de & CREMERS G., 1985 - Rapport de mission sur les Montagnes Bellevue de l'Inini (Guyane française), 05 août - 17 septembre 1985. Multigr. ORSTOM, Cayenne : 25 p., 1 fig., 2 cartes, 6 photos.

Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

### Listes d'espèces au 23/12/2014

#### ==> Nombre espèces déterminantes: 118

/

*Adiantum dolosum* Kunze  
*Aegiphila macrantha* Ducke  
*Aniba rosaeodora*  
*Anthurium lanjouwii* A.M.E. Jonker & Jonker  
*Aristolochia bukuti*  
*Asplenium pediculariifolium* A. St.-Hil.  
*Asplundia flavovaginata* Harling  
*Blechnum gracile* Kaulf. var. *pilosum* Boudrie & Cremers  
*Brachystele guayanensis* (Lindl.) Schltr.  
*Byttneria morii*  
*Campyloneurum aphanophlebium* (Kunze) T. Moore  
*Carapichea guianensis* Aubl.  
*Carapichea ligularis* (Rudge) Delprete  
*Cinnamomum triplinerve* (Ruiz & Pav.) Kosterm.  
*Clidemia granvillei*  
*Clusia minor* L.  
*Conchocarpus longifolius* (A. St.-Hil.) Kallunki & Pirani  
*Cyathea marginalis*  
*Cyclopogon olivaceus* (Rolfe) Schltr.  
*Danaea moritziana*  
*Danaea ypori* Christenh.  
*Daphnopsis granvillei* Barringer  
*Degravillea dermaptera*  
*Dichaea hystricina* Rchb. f.  
*Dichaea venezuelensis* Carnevali & I. Ramírez  
*Dinizia excelsa*  
*Diplazium expansum* Willd.  
*Diplazium gracilescens*  
*Duguetia guianensis* R.E. Fr.  
*Eugenia argyrophylla* B. Holst & M.L. Kawas.  
*Eugenia armeniaca* Sagot

#### ==> Nombre espèces non déterminantes: 32

/

*Ara chloroptera*  
*Asplenium rutaceum*  
*Epidendrum carphorum*  
*Geonoma euspatha*  
*Geonoma umbraculiformis*  
*Maxillaria reichenheimiana*  
*Polypodium dulce*  
*Psychotria galbaensis*  
*Psychotria remota*  
*Psychotria urceolata*  
*Scaphyglottis bifida*  
*Scheelea maripensis*

#### /Dicotyledones

*Faramea lourteigiana*

#### Animalia/Aves

*Bucco capensis*  
*Cercomacra tyrannina*  
*Daptrius americanus*  
*Glaucidium hardyi*  
*Jacamerops aurea*  
*Lamprospiza melanoleuca*  
*Leucopternis melanops*  
*Lurocalis semitorquatus*  
*Microcerculus bambla*  
*Myrmeciza ferruginea*  
*Phaethornis malaris*  
*Phoenicircus carnifex*  
*Platyrinchus mystaceus*  
*Ramphastos tucanus*  
*Sarcoramphus papa*  
*Spizaetus ornatus*



*Eugenia galbaensis* (Mattos) Mattos  
*Faramea irwinii* Steyererm.  
*Guarea costata* A. Juss.  
*Guarea michel-moddei*  
*Gurania oxyphylla* C. Jeffrey  
*Guzmania altsonii*  
*Henriettea duckeana* (Hoehne) Penneys, Michelangeli, Judd & Almeda  
*Henriettella ininiensis*  
*Hymenasplenium laetum* (Sw.) L. Regalado & Prada  
*Inga nubium*  
*Inga virgultosa* (Vahl) Desv.  
*Ixora pubescens* Willd. ex Schult. & Schult. f.  
*Jacquiniella teretifolia*  
*Justicia potarensis* (Bremek.) Wassh.  
*Justicia prevostiae* Wassh.  
*Leandra agrestis* (Aubl.) Raddi  
*Leandra purpurea* Gleason  
*Memora alba* (Aubl.) Miers  
*Miconia sastrei*  
*Miersiella umbellata* (Miers) Urb.  
*Moranopteris taenifolia* (Jenman) R.Y. Hirai & Prado  
*Napeanthus jelskii*  
*Napeanthus macrostoma* Leeuwenb.  
*Notopleura microbracteata* (Steyererm.) C.M. Taylor  
*Pausandra fordii* Secco  
*Pelexia goninensis* (Pulle) Schltr.  
*Peperomia haematolepis* Trel.  
*Peperomia maguirei* Yunck.  
*Philodendron platypodium* Gleason  
*Phlegmariurus killipii* (Herter) B.Øllg.  
*Phoradendron inaequidentatum* Rusby  
*Phyllanthus caroliniensis* Walter subsp. *guianensis* (Klotzsch) G.L. Webster  
*Piper foveolatum* Kunth ex C. DC.  
*Pleopeltis astrolepis* (Liebm.) E. Fourn.  
*Polypodium caceresii*  
*Polypodium flagellare* H. Christ  
*Polytaenium jenmanii* (Benedict) Benedict  
*Pouteria putamen-ovi* T.D. Penn.  
*Psychotria pungens* Steyererm.  
*Rhodostemonodaphne scandens* Madriñán  
*Rinorea brevipes* (Benth.) S.F. Blake  
*Rinorea pectino-squamata*  
*Rudgea graciliflora* Standl.  
*Ruellia fulgens* (Bremek.) E. Tripp  
*Ruellia longifolia* Rich.  
*Scleria triquetra* Strong  
*Serpocaulon caceresii* (Sodiolo) A.R. Sm.  
*Sphyrospermum buxifolium* Poepp. & Endl.  
*Terpsichore staheliana* (Posth.) A.R. Sm.  
*Terpsichore taxifolia* (L.) A.R. Sm.  
*Thelypteris holodictya*  
*Tontelea nectandriifolia* (A.C. Sm.) A.C. Sm.  
*Trichomanes polypodioides*  
*Turnera glaziovii* Urb.  
*Vriesea jonghei*

/Dicotyledones

*Rhodostemonodaphne rufovirgata*

/Monocotyledones

*Dicranopygium pygmaeum*

Animalia/Amphibia

*Dendrobates tinctorius*

Animalia/Aves

*Ara severa*  
*Automolus rubiginosus*

*Threnetes leucurus*  
*Xenops minutus*  
 Animalia/Mammalia  
*Cebus apella*



*Contopus albogularis*  
*Crax alector*  
*Crypturellus brevirostris*  
*Granatellus pelzelni*  
*Haematoderus militaris*  
*Harpia harpyja*  
*Henicorhina leucosticta*  
*Myrmoborus leucophrys*  
*Piculus rubiginosus*  
*Piranga flava*  
*Polioptila guianensis*  
*Procnias alba*  
*Psophia crepitans*  
*Rupicola rupicola*  
*Sakesphorus melanothorax*  
*Selenidera culik*  
*Spizastur melanoleucus*  
*Xiphorhynchus obsoletus*

**Animalia/Mammalia**

*Cebus olivaceus*

**Plantae/Dicotyledones**

*Macrocentrum fasciculatum*  
*Polygala membranacea*

**Plantae/Equisetopsida**

*Anthurium hookeri*  
*Ionopsis utricularioides*  
*Jacquiniella teretifolia*  
*Notopleura uliginosa*  
*Psidium guineense*

**Plantae/Monocotyledones**

*Disteganthus lateralis*